







www.justice.gouv.fr

INAUGURATION DE LA PLATEFORME PARTENARIALE MEDICO-SOCIALE DE HAGUENAU



DOSSIER DE PRESSE 26 février 2016

Sommaire

nvitation Pressep.3
e projet immobilierp.5
es services de la Fondation Vincent de Paul
le la Plateforme médico-socialep.7-13
'Antenne du SESSAD Braille-Jacoutôt de l'Association Adèle de Glaubitz à laguenau
e STEMO du Bas-Rhin et l'UEMO de Haguenau de la Protection Judiciaire de
a Jeunesse (PJJ)p.17
e Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de l'Association L'Azimut

Invitation Presse

Vendredi prochain, le 26 février à 17h00 à Haguenau (nord du Bas-Rhin), la Fondation Vincent de Paul, l'Association Adèle de Glaubitz, les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Association L'Azimut, inaugurent les locaux qui les réunissent : la Plateforme partenariale médicosociale de Haguenau.

Le déploiement sur le territoire Nord Alsace de dispositifs complémentaires dans l'accompagnement d'enfants pris en charge par le Secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul, a amené cette Fondation à implanter deux de ses services à Haguenau. C'est ainsi que les travaux réalisés sur le site du 13 rue Capito (école maternelle de l'Institution Sainte Philomène jusqu'en 1998) nous ont donné l'occasion de proposer à d'autres partenaires ou associations d'intégrer ces locaux.

Ces travaux constituent une opération architecturale de 995 000 € TTC pour

- la réhabilitation et transformation des bâtiments de l'Institution Sainte Philomène (école maternelle de 1972 à 1998)
- la création d'un étage supplémentaire permettant de déployer des services adaptés à l'accompagnement (salles et espaces collectifs conviviaux et fonctionnels)
- la mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

Ce nouveau bâtiment d'une surface de plus de 1000 m² au centre-ville de Haguenau (accès facilité par les transports en commun), dénommé Plateforme médico-sociale de Haguenau, abrite désormais dans des locaux mutualisés :

- le SERAD (Service Educatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile) des Maisons d'Enfants Louise de Marillac et l'Unité Territoriale Nord de l'Institut Saint Charles (Secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul)
- le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) Braille / Jacoutôt (Association Adèle de Glaubitz)
- l'UEMO (Unité Educative de Milieu Ouvert) Haguenau et le STEMO (Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert) Bas-Rhin (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) (Association l'Azimut).

Cette plateforme rassemble des opérateurs qui ont eu la volonté de créer des services délocalisés pour répondre, au plus près de leurs lieux de vie, aux besoins (jusqu'alors non pourvus localement) des personnes qu'elles accompagnent :

- enfants et leur famille avec différents dispositifs selon les structures :
 - relevant de mesures d'accompagnement de la protection de l'enfance (SERAD Maisons d'Enfants Louise de Marillac - FVDP) ou de la protection judiciaire de la jeunesse (UEMO - STEMO de la PJJ),
 - enfants en situation de handicaps sensoriels (SESSAD Braille Jacoutôt (Association Adèle de Glaubitz), ou de troubles du langage (Unité Territoriale de l'Institut Saint Charles - FVDP)
- personnes présentant des fragilités psychiques pour la création du GEM (Association l'Azimut)

Ces acteurs réunis sur un site unique permettent la mutualisation de moyens et des échanges entre professionnels. Déjà bien repérée par les familles, usagers et différents partenaires, cette structure partenariale permet de développer de nouvelles collaborations au service des personnes prises en charge.

L'inauguration de vendredi réunira outre les représentants de ces organisations et leurs invités :

- les représentants suivants des services de l'Etat en charge des politiques de ces services
- ✓ Madame Marie FONTANEL, Directrice Générale Déléguée de l'ARS Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine
- ✓ Monsieur Claude HILD, Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Alsace
- ✓ Madame Michèle WELTZER, Directrice Académique des services de l'Education Nationale du Bas-Rhin
- Les représentants des collectivités territoriales soutenant ce déploiement
- ✓ Monsieur Claude STURNI, Député-Maire de Haguenau
- ✓ Madame Isabelle DOLLINGER, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Bas-Rhin (Canton de Haguenau)

Le projet immobilier

Les dates :

1971: Construction du bâtiment au 13 rue Capito, au cœur de Haguenau, pour y installer deux classes de maternelle de l'Institution Sainte Philomène (Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé)

1998 : Déménagement de l'école maternelle (comptant alors trois classes) dans les locaux actuels de l'Institution Sainte Philomène, à l'angle de la rue Capito

2011: Acquisition du terrain pour la Fondation Vincent de Paul en vue d'y créer une Plateforme médico-sociale ouverte à des organismes partenaires

2013 : Début des travaux de réhabilitation du bâtiment

2015: Fin des travaux et mise en service des nouveaux locaux

La nouvelle Plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau pour le déploiement de dispositifs complémentaires :



A la recherche de locaux sur Haguenau pour y déployer des services de son secteur Enfance, la Fondation Vincent de Paul a trouvé, avec le site du 13 rue Capito, une véritable opportunité immobilière. Trop grand pour s'y installer en l'état, c'est l'idée d'une plateforme partenariale médico-sociale qui s'est imposée et a engendré, au-delà du projet de réhabilitation, un projet de construction.

Une opération architecturale de 995 000 € TTC :

- Réhabilitation et transformation
- Création d'un étage supplémentaire
- Mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

Un nouveau bâtiment d'une surface de plus de 1000 m² au centre ville de Haguenau

Ce projet constitue un investissement immobilier de la Fondation Vincent de Paul.

Répondant à des missions de service public, les services sur place sont autorisés par leurs autorités de tarification pour le déploiement de leur présence sur le Nord de l'Alsace. Les budgets alloués pour ce déploiement permettent de financer l'installation de ces services sur ce nouveau site.

Les trois opérateurs présents sur le site au côté des deux services de la Fondation de Vincent de Paul : l'Association Adèle de Glaubitz, les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Association L'Azimut sont locataires.

A l'origine du projet de la Fondation Vincent de Paul : être au plus près des usagers, des établissements, associations, diverses structures d'accueil et de vie, pour répondre à des besoins jusqu'alors proposés dans des services centralisés sur l'Eurométropole, ce qui nécessitait que les familles et les professionnels se déplacent.

Le site du 13 rue Capito fut donc dès le début envisagé comme un espace, un lieu à partager.

La Fondation, comme la majorité des opérateurs de cette plateforme, avait des besoins d'implantation sur le territoire Nord Alsace pour des cibles très spécialisées, voire en petit nombre : une présence partielle, un bureau et une salle. Réunir des opérateurs différents fut donc l'opportunité pour chacun de bénéficier de locaux plus fonctionnels et adaptés, mais au-delà des locaux, de la logistique, ce projet facilite les échanges d'expériences et la Fondation Vincent de Paul souhaite que cette initiative soit « modélisante » pour d'autres coopérations sur d'autres territoires.



Les services de la Fondation Vincent de Paul de la Plateforme médicosociale de Haguenau

Deux établissements du secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul sont présents sur la Plateforme médico-sociale de Haguenau afin de déployer leur présence sur le territoire Nord Alsace

1) Le SERAD des Maisons d'Enfants Louise de Marillac déployé à Haguenau

Le SERAD, Service Educatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile, est un placement judiciaire ou administratif de l'enfant avec :

- Maintien de l'enfant à domicile
- Soutien des parents par l'équipe éducative
- Possibilité de retrait immédiat de l'enfant dans le cas où sa sécurité serait compromise

Le SERAD est déployé sur Haguenau et le Nord de l'Alsace depuis 2013, avec 18 places à domicile et une équipe dédiée de 3 éducateurs.

Si le travail du SERAD se fait majoritairement au domicile de l'enfant et avec les partenaires de proximité (écoles, centres de loisirs, professionnels de santé ...), l'absence de locaux engendrait, en cas de besoin, le déplacement des familles ou partenaires sur l'établissement de Schiltigheim.

Avec l'installation de la plateforme, les rencontres des professionnels, les réunions peuvent être proposées au plus près du lieu de vie de l'enfant et de ses parents. Ces locaux permettent de développer des activités avec plusieurs familles, comme par exemple un atelier pédagogique autour de la cuisine et son repas partagé.

Les Maisons d'Enfants Louise de Marillac disposent également d'un pavillon sur Haguenau, à 100 mètres de la plateforme, de 8 places d'internat pavillonnaire pour un groupe mixte d'enfants de 6 à 17 ans. Il constitue une possibilité de repli d'enfants relevant du SERAD en cas de nécessité.

Les missions du SERAD:

- Garantir la protection de l'enfant :
- Contrôle de la sécurité de l'enfant au domicile familial
- Le directeur peut décider du retrait immédiat de l'enfant du domicile pour 72 heures, avec ou sans l'accord des parents
- Des places sont en permanence disponibles dans les pavillons des Maisons d'Enfants Louise de Marillac pour accueillir un enfant
- Construire, reconstruire ou stabiliser un environnement éducatif familial sécurisant pour l'enfant :
 - En travaillant le changement avec les familles

- En s'appuyant sur les compétences des parents, pour mieux répondre aux carences éducatives
- Avec comme visée un retour à la normale

Le SERAD des Maisons d'Enfants Louise de Marillac :

Le public :

Enfants et adolescents de 3 à 17 ans révolus:

- Familles dont les difficultés ne nécessitent pas un placement classique
- A la suite d'un placement classique, vers une fin de placement
- En amont et en préparation d'un placement classique Nombre de places :
- 71 places depuis janvier 2015

Trois antennes géographiques :

Eurométropole nord : 35 places

Haguenau: 18 placesSaverne: 18 places

Principaux axes de travail avec les parents

- Apprendre à poser un cadre éducatif adapté :
 - Les règles à la maison, les limites, la sécurité, la santé
 - Gagner en confiance en soi
 - Formation des parents à la parentalité « Pratiques parentales positives »
- Comment soutenir la scolarité de ses enfants :
 - Aider les parents à montrer leur intérêt pour les devoirs
 - Aides les parents à rencontrer le maître ou la maîtresse à l'école
- Sortir de son isolement, apprendre à s'entraider entre parents :
 - Groupe de parents interne au SERAD
 - Participation des parents à des REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
- Apprendre à se séparer de ses enfants :
 - Organisation de séjours pour les enfants en interne

Horaires de fonctionnement

- L'équipe intervient auprès des familles lorsque les parents et les enfants sont disponibles :
 - en journée, en soirée, le week-end
- Astreinte :
- 24 heures / 24, 365 jours par an

Les Maisons d'Enfants Louise de Marillac (Schiltigheim)

Les maisons d'enfants de la Fondation Vincent de Paul sont des Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) et des Services Educatifs Renforcés à Domicile (SERAD), dispositifs de la Protection de l'Enfance. Elles proposent des accompagnements diversifiés (Internat pavillonnaire, studio autonome, baux glissants, plateau de jour, famille d'accueil) et ajustés aux besoins de l'enfant et de son contexte. Elles sont inscrites au sein de leur territoire afin de permettre une intégration sociale, scolaire, professionnelle et culturelle des bénéficiaires. Le fonctionnement en dispositif permet de réellement ajuster les moyens mis en œuvre aux besoins des jeunes en recherchant à renforcer les liens familiaux.

Les Maisons d'Enfants Louise de Marillac disposent de :

- √ 42 places en internat dans 4 pavillons et 4 studios (de 3 à 18 ans) (Strasbourg
 Robertsau Saverne Oberschaeffolsheim Haguenau)
- ✓ 71 places SERAD (garçons et filles de 3 à 18 ans) (Schiltigheim Haguenau)
- ✓ <u>Un centre de ressources (lieu d'accueil pour les enfants et les jeunes dans la journée)</u>
 (Schiltigheim)

En 2014, le regroupement des Maisons d'Enfants Louise de Marillac et du Foyer les Fougères a permis de développer un SERAD sur la partie Nord du Bas-Rhin, cette implantation s'est affirmée avec l'ouverture des trois pavillons de Saverne en remplaçant les pavillons de Molsheim et Marmoutier, et l'installation de locaux du SERAD sur la plateforme médico-sociale de Haguenau en 2015 .

2) L'Unité Territoriale Nord de l'Institut Saint Charles (Troubles Spécifiques du Langage)

L'Institut Saint-Charles, situé à Schiltigheim, propose depuis 1958 un accompagnement spécialisé à la fois pédagogique, thérapeutique et éducatif destiné aux enfants souffrant de troubles sévères du langage (dyslexie, dysphasie etc.). Cependant, les enfants résidant dans le nord du département n'avaient jusqu'à présent que peu accès à cette structure en raison de l'éloignement géographique (recours systématique à l'internat scolaire...).

En lien avec les orientations de l'Education Nationale qui développe depuis quelques années son dispositif d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) destiné à favoriser la scolarisation des élèves handicapés en proximité, l'Unité Territoriale Nord de l'Institut Saint Charles s'inscrit dans une volonté de déployer son expertise au plus près du lieu de vie des enfants et adolescents concernés.

L'unité, composée d'une équipe interdisciplinaire (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur...) intervient à la demande des familles via une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, afin d'accompagner l'enfant ou l'adolescent confronté à ces troubles dans sa scolarité et sa vie sociale et familiale.

Deux modalités d'accompagnement sont pratiquées aujourd'hui sur le territoire de Haguenau : l'intervention en Equipe Mobile permet à des spécialistes de l'Institut de soutenir les professionnels locaux (enseignants, médecins et orthophonistes libéraux...) et les familles dans l'accompagnement de proximité qui est proposé. Ce dispositif est également particulièrement adapté dans le cadre des enfants accueillis dans les classes spécialisées de l'Education Nationale.

Le projet prévoit la création d'une classe externalisée sur la ville de Haguenau en complément des partenariats déjà existants avec les différents établissements scolaires de la ville.

Pour la rentrée scolaire prochaine (septembre 2016), 45 enfants de 6 à 16 ans seront ainsi accompagnés par ce dispositif sur le territoire Nord de l'Alsace :

- 35 enfants et leur famille pris en charge en ambulatoire à travers le SESSAD et l'Equipe Mobile

- 8 à 10 enfants en unité d'enseignement spécialisée grâce à l'externalisation d'une classe de l'Institut dans un établissement Haguenovien.

Ces enfants de 6 à 13 ans suivront l'enseignement scolaire de primaire et pourront bénéficier de consultations à la Plateforme médico-sociale.

Le partenariat établi avec l'Institution Sainte Philomène depuis plusieurs années se renforce et permettra un accompagnement des enfants pris en charge par l'Institut Saint Charles sur la durée puisque l'établissement scolaire couvre la maternelle, le primaire et le collège. Dans cette dynamique, la grande salle de la Plateforme médico-sociale sera également à la disposition pour des projets de l'Institution scolaire en cas de besoin.

L'Institut Saint Charles (Schiltigheim)

L'Institut Saint Charles accueille des filles et des garçons dont la difficulté principale se caractérise par des troubles sévères et durables du langage écrit et/ou du langage oral.

Les enfants orientés vers l'Institut sont en grande souffrance scolaire et personnelle, du fait de leurs troubles spécifiques, mais ont aussi bénéficié de nombreuses interventions préalables qui ne se sont pas révélées suffisamment opérantes.

La prise en charge proposée est globale et regroupe des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

✓ <u>I.T.E.P (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)</u>:

Prises en charge pluridisciplinaires auprès de garçons et de filles de 6 à 14 ans dans le cadre d'un internat de semaine (20 places), du lundi matin au vendredi soir, ou d'un semi-internat (32 places), accueil en journée.

52 enfants du département

6 classes du premier degré

(cycle 2, cycle 3: de la grande section de maternelle au CM2) situées dans les locaux de l'Institut avec des enseignantes spécialisées

1 classe externalisée fin cycle 3 (CM2)

Située dans les infrastructures de l'école Notre Dame de Sion à Strasbourg avec une enseignante spécialisée

- ✓ SESSAD : 35 places pour des garçons et filles de 6 à 16 ans (voir ci-dessus)
- ✓ <u>Une équipe mobile</u> (voir ci-dessus)

Le secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul

Au service des enfants et des jeunes, la Fondation Vincent de Paul intervient plus particulièrement dans les domaines du handicap (difficultés psychologiques, troubles des apprentissages et déficience intellectuelle), de la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance, jeune délinquant, accompagnement des familles).

L'enfance en difficulté présente de multiples visages : troubles du comportement ou du langage perturbant la socialisation et l'accès aux apprentissages, déficience intellectuelle, situations de précarité mettant les enfants en danger, mineurs délinquants...

La réinsertion sociale de tout enfant ou jeune en difficulté, sans exclusion, dans le cadre d'une prise en charge diversifiée et individualisée est une des missions de la Fondation Vincent de Paul.

Historiquement représenté par la Maison d'Enfants de Lettenbach en Moselle (Saint Quirin) et l'Institut Saint Charles à Schiltigheim, le secteur Enfance s'est développé depuis les années 2000.

Il compte aujourd'hui des établissements sociaux et médico-sociaux repartis sur une vingtaine de sites en Alsace et en Moselle. Ils accueillent et accompagnent au quotidien, en internat – semi internat (accueil en journée) ou à domicile, plus de 800 enfants et adolescents pris en charge par plus de 500 professionnels.

Les établissements du secteur Enfance

Le secteur Enfance de la Fondation c'est :

Plus de 800 places d'accueil pour des enfants et adolescents confrontés à :

- Des difficultés psychologiques et cognitives
- Des troubles du langage écrit et oral
- Des déficiences intellectuelles
- Des carences éducatives et des maltraitances
- Des sanctions pénales

Différentes modalités de prise en charge organisées en dispositifs souples et modulables :

- En internat, semi internat
- Des interventions à domicile
- Des unités d'enseignement spécialisé
- Un point d'accueil et écoute jeunes

Ces modes de prise en charge diversifiés donnent aux parents une place primordiale dans la prise en charge.

Les établissements et la carte du secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul



lition 12/14

- A Institut Saint Charles Schiltigheim 67
- B Maisons d'enfants Louise de Marillac Schiltigheim 67
- Institut Les Mouettes Strasbourg 67
- D Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) Haguenau 67
- Institut Vincent de Paul 57
 Saint Quirin Sarreguemines Thionville Sarrebourg
- Maisons d'enfants Lettenbach Saint Quirin 57
- Maisons d'enfants Richemont Richemont 57
- H Maisons d'enfants L'Ermitage Moulins-lès-Metz 57
- Institut médico-éducatif Le Rosaire Rettel 57
- Centre éducatif fermé Forbach 57
- Pavillons du secteur enfance

LA FONDATION VINCENT DE PAUL



Le cœur de métier de la Fondation
Vincent de Paul:

"La prise en charge de la
personne fragilisée" en Alsace et
en Lorraine, assurée par plus de
2200 professionnels soutenus par
400 bénévoles.

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg,

la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.

Fondée en 1734 dans **l'esprit de Vincent de Paul** pour le service des pauvres et des malades, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg s'est développée rapidement en Alsace et en Lorraine.

Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité. "4 missions au service de l'Homme", annonce notre charte.

La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

 de la santé: Le Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques et 550 lits et places en Médecine Chirurgie Obstétrique:

Clinique Sainte Anne (Strasbourg Robertsau)
Clinique Sainte Barbe (Strasbourg Gare)
Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
Clinique Saint Luc (Schirmeck),

d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI - IFAS Saint Vincent à Strasbourg) de 344 étudiants.

Outre son activité sanitaire, le GHSV gère également 3 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : deux rattachés aux cliniques de la Toussaint et Saint Luc, et depuis le 1er janvier 2016, la Maison de retraite du Parc à Schirmeck.

- de l'enfance (plus de 800 places d'accueil pour des enfants relevant de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, d'enfants souffrant de difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, ou déficience intellectuelle),
- des personnes âgées (775 lits et places à travers 7 EHPAD, établissements pour personnes âgées dépendantes et 2 EHPAD intégrés à des cliniques, offrant tous un service pluriel à la personne âgée)
- de la solidarité (215 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, résidence sociale, centre d'accueil des demandeurs d'asile et bureau d'accès au logement).

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons perçus :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des patients durant l'hospitalisation, séjours de vacances ou cadeaux de Noël, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

Pour faire un don à la Fondation Vincent de Paul : www.fvdp.org

Contact Presse : Fanny DOUHAIRE, Chargée de mission Communication 03 88 21 76 96 - 06 30 95 21 78

f.douhaire@fvdp.org



Antenne du SESSAD Braille-Jacoutôt de l'Association Adèle de Glaubitz

Direction Générale

76 avenue du Neuhof 67100 Strasbourg Tél. 03 88 21 19 80 Fax 03 88 21 10 47 dg@glaubitz.fr www.glaubitz.fr

Philippe Jakob

Directeur général

Magali Aymard
Chargée de communication
Tél. 03 88 21 27 23
aymard.dg@glaubitz.fr

Depuis fin décembre 2014, l'Association Adèle de Glaubitz a ouvert un service d'accompagnement pour des enfants et adolescents porteurs d'une déficience sensorielle (visuelle ou auditive) dans le Nord de l'Alsace. Cette antenne délocalisée du Site du Neuhof répond au plus près aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille tout en favorisant la mutualisation des moyens et les échanges entre professionnels grâce à la nouvelle plateforme médico-sociale de Haguenau. Déjà bien repéré par les familles et différents partenaires, ce dispositif permet de développer de nouvelles collaborations au service des personnes accompagnées.

L'antenne du SESSAD Braille-Jacoutôt

Ce service répond tout d'abord aux besoins des familles du Nord de l'Alsace. L'Association Adèle de Glaubitz a cherché un lieu d'accueil dans une ville disposant de structures de proximité (scolaire, sportives, culturelles,...) et accessible facilement par la route ou les transports en commun. Nous avons fait le choix de nous associer à la Fondation Vincent de Paul pour partager un bâtiment au centre-ville de Haguenau. Dans ce cadre, nous disposerons de locaux pour y accueillir les enfants, de 2 à 20 ans, présentant un handicap sensoriel et leur famille, pour des actions de remédiation pédagogique ou rééducatives, comparables à celles déjà dispensées par les équipes pluridisciplinaires des centres Brailles et Jacoutôt à Strasbourg.

Très appréciée par les familles, cette nouvelle implantation a fortement réduit les temps de déplacement et donc la fatigue des enfants. Les permanences sont modulables en fonction des besoins des jeunes et des familles. Par exemple, le mardi après-midi, un enseignant spécialisé accompagne un lycéen dans l'élaboration de son parcours professionnel. Le mercredi matin, une orthoptiste accueille 5 enfants pour la rééducation orthoptique et l'apprentissage du Braille. Un enseignant spécialisé en déficience visuelle propose à 4 collégiens un atelier informatique adapté, ainsi qu'à leurs parents, une initiation aux outils très spécifiques utilisés par les enfants afin de faciliter les échanges.

Nous avons équipé les locaux en matériel spécialisé adapté aux handicaps sensoriels comme des ordinateurs avec les logiciels spécifiques d'agrandissement et de synthèse vocale pour les déficients visuels ou encore des ouvrages adaptés en grands caractères... Nous proposons aussi aux parents et partenaires, une base documentaire autour du handicap sensoriel.

Plusieurs projets sont à l'étude comme l'accueil de familles ayant un très jeune enfant présentant une déficience sensorielle ou des temps de rencontre pour les jeunes habitant le Nord de l'Alsace, les mercredis ou samedis autour d'ateliers éducatifs, ludiques et informatifs.

Fort de son savoir-faire et de son expertise reconnue, le service est identifié comme un pôle-ressource sur les handicaps sensoriels par les partenaires locaux comme les établissements scolaires, les autres établissements médico-sociaux, les structures de la petite enfance,... Il participe ainsi à des actions d'information et de formation sur les déficiences sensorielles auprès de partenaires et du grand public. De même, la proximité avec un SESSAD spécialisé dans les troubles du langage permet de chercher des solutions innovantes dans les domaines techniques et rééducatifs.

Le Site du Neuhof

Véritable plateforme de compétences au service de la personne, le Site du Neuhof prend en charge des enfants ayant un handicap sensoriel (visuel ou auditif), des jeunes porteurs de troubles du spectre autistique (dispositif DASCA en collaboration avec les HUS) ainsi que des personnes polyhandicapées ou plurihandicapées. Il coordonne aussi l'équipe-relais Handicaps Rares pour le Grand Est.

Les Centres Louis Braille et Auguste Jacoutôt accompagnent de jeunes déficients visuels et auditifs jusqu'à 20 ans, qu'ils soient scolarisés en établissement spécialisé, intégrés en milieu scolaire ordinaire, en formation pré-professionnelle et professionnelle. Le SESSAD Braille-Jacoutôt s'adresse dans le Bas-Rhin à 160 enfants et adolescents en situation de handicap (80 déficients visuels et 80 déficients auditifs) en leur proposant un accompagnement médico-social personnalisé.

L'Association Adèle de Glaubitz

L'Association Adèle de Glaubitz accompagne plus de 2 000 personnes, enfants et adultes, sur toute l'Alsace chaque année. Elle intervient principalement dans les domaines de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme, des déficiences sensorielles, de la dépendance des personnes âgées et malades ainsi que de la précarité sociale.

Avec plus d'une trentaine d'établissements et services, elle vise le développement des personnes en leur garantissant, au regard de leurs capacités, le meilleur niveau d'autonomie et d'intégration sociale et professionnelle, par la mise en œuvre des actes thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques les plus pertinents, conformément à ses valeurs.

L'Association Adèle de Glaubitz développe ses compétences et recherche toutes les synergies possibles pour répondre aux nouvelles réalités, en plaçant toujours la personne au cœur de son action.

L'antenne du SESSAD Braille-Jacoutôt à Haguenau s'inscrit pleinement dans la volonté de l'Association Adèle de Glaubitz d'agir au plus proche des besoins des personnes accompagnées et de leur famille, tout en développant des partenariats pour construire des solutions pertinentes, innovantes et adaptées.

Contact presse: Magali Aymard

Tél 03 88 21 27 23

Mail: aymard.dg@glaubitz.fr



LE STEMO DU BAS-RHIN ET L'UEMO DE HAGUENAU

www.justice.gouv.fr

STEMO du Bas-Rhin

Le Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert (STEMO) du Bas-Rhin est un service qui met en œuvre les décisions de justice prises par les juridictions pour mineurs du ressort (TGI de Strasbourg et TGI de Saverne).

Dans sa globalité le STEMO, dont le siège est à Strasbourg, compte 61 professionnels (éducateurs, psychologues, assistants de service social, secrétaires, responsables et directeur) et accompagne chaque année 1450 jeunes. Parmi eux, 240 sont originaires du nord du département.

Ce service est rattaché à la Direction territoriale Alsace qui gère un secteur public et un secteur associatif habilité pour mener à bien ses missions au bénéfice de 6500 jeunes chaque année.

Il est composé de 4 Unités Educatives de Milieu Ouvert ayant chacune une compétence territoriale propre. Il en comptera 5 au 1^{er} septembre 2016. Il est placé sous l'autorité d'une directrice et la responsabilité de 4 Responsables d'Unité Educative (5 au 1^{er} septembre 2016).

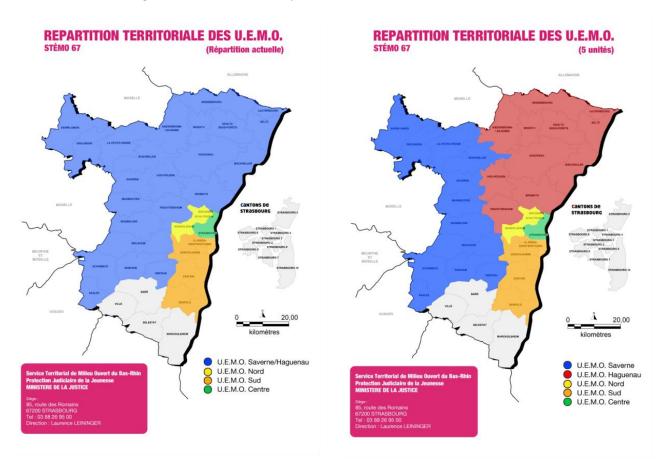
Ces unités mettent en œuvre les mesures ordonnées par les magistrats en assurant les missions suivantes :

- Elles réalisent des Permanences Educatives auprès des Tribunaux (PEAT) pour apporter des éléments de personnalités aux magistrats en cas de déferrement de mineurs et proposer des mesures éducatives alternatives à l'incarcération lorsque celle-ci est envisagée
- Elles apportent aux magistrats une aide permanente à la décision, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer la personnalité et la situation des mineurs
- Elles mènent au quotidien, en équipe pluridisciplinaire (éducateurs, assistants sociaux, psychologues, infirmières), le suivi des mineurs et en partenariat avec d'autres ministères (Éducation Nationale, Santé...) des actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire pénal ou civil et de leur famille
- Elles assurent le suivi éducatif des mineurs détenus.

UEMO de Haguenau

L'unité éducative de milieu ouvert (UEMO) de Haguenau est l'une des 5 unités qui composent le Service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) du Bas-Rhin.

Cette unité implantée à Haguenau depuis 2005 est chargée de mettre en œuvre les mesures de milieu ouvert qui concernent des enfants habitant sur les cantons du nord du département. Elles sont ordonnées par la juridiction pour mineurs du Tribunal de grande Instance de Strasbourg au titre de l'enfance en danger et de l'enfance délinquante.



Contact:



Laurence LEININGER

Directrice
Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert
Du Bas-Rhin (S.T.E.M.O.)
85, route des Romains
67200 STRASBOURG

Tel: 03 88 26 95 00 fax: 03 88 26 95 29 E-mail: laurence.leininger@justice.fr



L'ASSOCIATION "L'AZIMUT"

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) "L'Azimut" de Haguenau accueille des personnes présentant des fragilités psychiques.

L'objectif premier est de constituer une association d'usagers adhérents en laissant le temps aux acteurs du projet d'appréhender le fonctionnement associatif, d'avoir confiance dans le groupe et dans le projet ou encore d'assurer des permanences afin de ne pas mobiliser les animateurs pour les temps d'accueil.

C'est un espace de convivialité, d'échanges, d'entraide, de rencontres, de loisirs, d'activités, de socialisation mais également de responsabilisation. Il permet de donner accès à la cité par le biais d'actions menées entre pairs, avec le soutien d'animateurs :

- Rompre l'isolement des personnes présentant des fragilités psychiques ;
- Restaurer et maintenir des liens sociaux ;
- « Re » donner confiance en soi ;
- Etre un lieu de partage d'informations, de conseils et d'orientations ;
- Etre un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre en vue d'une aide mutuelle et de loisirs en commun ;
- Lancer une dynamique permettant de dédramatiser et démystifier les fragilités psychiques ;
- Rendre la personne actrice de ses loisirs.

Pour cela le GEM offre un accueil convivial dans de larges plages horaires.

Il permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle, le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs.

La liberté d'aller et venir des adhérents et la possibilité de prendre eux-mêmes les décisions les concernant, en parallèle de leur fragilité psychiques, sont prises en compte.

Le GEM se situe en complément des lieux de soins et propose aux usagers des temps de concertation (de type assemblée générale) afin de les habituer rapidement à une forme de participation.

Association L'AZIMUT:

09 84 58 02 74

association.azimut@gmail.com